

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 3 juillet 2024

36 - 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria,

Procurations : MAURY Jean-François à ARMENGOL André, SANCHEZ Valérie à SAEZ José, SCHMITT Nathalie à VERLET Lyria, VIGUIER Thierry à DUHAYER Yvette,

Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : HERAULT ENERGIES - Création d'un poste de transformation - AT 250

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'HERAULT ENERGIES doit procéder au renforcement du réseau de distribution publique d'électricité en créant un poste de transformation sur la parcelle AT 250.

Cette opération répond aux critères déterminés par la délibération n°CS108-2022 du 9 décembre 2022 par laquelle le comité syndical d'HERAULT ENERGIES a décidé de financer les opérations de renforcement et de sécurisation des réseaux de distribution publique d'électricité des communes classées en régime électrique « rural ».

Monsieur le Maire donne lecture de la convention correspondante et demande au Conseil d'en délibérer

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention prévoyant le financement par HERAULT ENERGIES de la création d'un poste de transformation sur la parcelle AT 250.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

